

César-Joseph Capelle, fleur, et Sophie Salomé, rattachée. — Edouard-Joseph Delforge, fleur, et Orellie-Félicie Bessiechin, rattachée. — Désiré Joossens, rattachée, et Marie-Isabelle-Constance Clars, journalière. — Dominique Sap, tisserand, et Rosalie Fraeyman, couturière. — Edouard Delanoy, tisserand, et Evelina-Julie Lecocq, tisserand. — Jean Vancauwenbergh, marchand colporteur, et Barbe Roelens, journalière. — Jules-Ambroise-Joseph Flipo, ourdisseur, et Marie-Aimée Alleun, dévideuse. — Théophile-Frédéric Desbarbieux, tisserand, et Victorine-Joseph Lefebvre, tisserand. — Pierre-Joseph Debonet, tisserand, et Reine-Cécile Hus, rattachée. — Léonard Demeulenaere, tailleur de pierres, et Rosalie Verbaux, tisserand. — Henri-Joseph Laebens, tisserand, et Charlotte-Sophie Florin, soigneuse. — Marc-Antoine Vermeire, fleur, et Sophie-Joseph Bray, rattachée. — Charles-Louis Lagaye, domestique, et Marie-Thérèse Ovaert, couturière. — Eugène-Thodore Lecocq, tisserand, et Adeline-Honorine-Pierrette Moreau, couturière. — François-Pierre-Henri Deman, ajusteur-mécanicien, et Hortense Chavaier, couturière en robes. — Henri Devuyt, ouvrier plombier, et Elise-Julie Graf, fleur, journalière. — Joseph-Gustave Verhaeghe, teinturier, et Rosalie-Sophie Derycke, rattachée. — Fortuné-Charles Carpentier, fleur, et Florina-Adelaide Clarisse, soigneuse.

Du 17. — Entre Jean-Baptiste Duquesnoy, dresseur, et Hortense-Joseph Delobel, lingère. — Jules-Louis Liévens, cordonnier, et Pauline-Eugénie Lefebvre, rattachée. — Henri-Désiré-Joseph Leroy, négociant en épicerie, et Bonne-Augustine Hochede, sans profession.

Du 19. — Entre Guillaume-Auguste-François Derycke, dessinateur, et Marie-Virginie Vandenhoeke, couturière.

DÉCÈS.

Du 16 février. — Clémence Noelin, 24 ans, journalière, célibataire, hôpital. — Fideline Delchambre, 49 ans, bobineuse, célibataire, hôpital.

Du 17. — Sophie-Joseph Rys, 52 ans, ménagère, épouse de Félicien-Gabriel-Joseph Loufeld, Watteles, — Joseph Lafont, 42 ans, marchand de toiles, époux de Marie Pante, rue des Lignes.

Du 18. — Sophie Vanderbeken, 23 ans, rattachée, célibataire, Embranchement. — Amélie Lacroix, 22 ans, journalière, célibataire, rue du Moulin-Brûlé. — Henri Fournier, 22 ans, tisserand, célibataire, chemin de la Croix.

Du 19. — Louis-Joseph Roussel, 57 ans, tisserand, époux de Léviine Derbaudreghien, rue du Fort.

Du 21. — Pierre-Joseph Delcourt, 61 ans, domestique, époux de Catherine-Joseph Gérière, hôpital. — Jean-Baptiste Noncle, 65 ans, tisserand, veuf d'Augustine-Joseph Delattre, Trois-Ponts. — Maria Fiamencourt, 10 ans, Jean-Ghislain.

Du 22. — Eugène-Joseph Muteau, 79 ans, journalier veuf de Julie Fauvarque, Hospice.

Plus 15 garçons et 16 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CONCERT

Donné le dimanche 1^{er} mars 1863, dans la salle de l'Hôtel des Pompiers,

En faveur des ouvriers cotonniers
Par les sociétés L'UNION CHORALE et la FANFARE.
Avec le concours de
M. César Delespaul, pianiste.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

1. L'Italienne à Alger, ouverture, exécutée par la Fanfare.
2. Aïah et Liberté, scène, (Coppini), exécutée par M. J. Monnier.
3. L'Africaine, romance, (J.-J. Massé), chantée par M. A. Mahieu.
4. Le Chantreux, M. Odier, (H. Lazerges), exécuté par M. A. Temmermans.
5. Le Chantre, chansonnette, (V. Parizot), chantée par M. E. Gransard.
6. Variations sur des motifs de Weber, piano, (Favergé), exécuté par M. Delespaul.
7. Faust, chœur, (Gounod), exécuté par l'Union Chorale.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Stradella, grande marche, exécutée par la Fanfare.
2. La Terre d'exil, romance, chantée par M. D. Huyghe.
3. Noël, cantique, (A. Adam), chanté par M. L. Lestivel.
4. Benvenuto Cellini, air, (Luigi Bordèse), exécuté par M. J. Monnier.
5. Un Pique-Nique d'Auvergnat, chansonnette, (L. Bousquet), chantée par M. J. Lestivel.
6. Grande valse de concert, piano, (Marcellin), exécuté par M. C. Delespaul.
7. Dieu le veut, chœur, (A. Vialon), exécuté par l'Union-Chorale.

Les cachets pris à l'avance se paieront 1 fr. ; à la porte, 1 fr. 30.

On peut s'en procurer chez la veuve Decottignies, rue Poivree; chez Debouvre, même rue, et au bureau de ce journal.

Le concert commencera à 6 heures 1/2.
Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

25 février 1863.

Le marché était faible au début, mais les demandes ont afflué et une véritable reprise a eu lieu.

La rente, restée hier à 69 fr., a débuté à 69 fr. 05 pour s'élever à 69.75 et fermer à 69.55.

Les consolidés sont venus en baisse de 1/8 à 92 1/4 à 3/8.

La cote de Vienne est mauvaise; la Bourse de cette ville subit évidemment le contre-coup de notre Bourse d'ici.

Le Mobilier français a monté de 1125 à 1180 pour rester à 1175.0, et le Mobilier espagnol de 785 à 847.50.

Les chemins sont fermes mais ont peu varié.

L'Orléans s'est traité de 1097.50 à 1095; le Nord à 1025; l'Est de 550 à 552.50; le Lyon de 1175 à 1183.75; l'Orléans à 555.

Les Autrichiens sont tenus de 502.50 à 512.50; les Lombards de 572.50 à 580; les Russes à 420; les Romains de 372.50 à 370.

Le Genève est à 405.

Le Saragosse ferme à 685 et le Nord de l'Espagne à 535.

Les Transatlantiques ont remonté de 550 à 565; le Gaz Parisien de 1670 à 1685; les Ports de Marseille à 650; les Rivières à 240.

Cours moyen du comptant: 3 % 69.57 1/2 à 1/2 % 98.50.
Banque de France, 3,370.
Crédit foncier, 1,425.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le resume suivant-extrait de nos correspondances :

Paris, 25 février 1863.

Le Conseil d'Etat vient d'être saisi de l'examen du projet de sénatus consulte relatif à l'Algérie. On pense que ce projet sera envoyé vers les premiers jours du mois de mars au Sénat.

Il y a eu aujourd'hui séance générale au Sénat. La pétition polonaise, renu se avant-hier à M. le président Troplong, était fort commentée.

On assure qu'une note a été adressée par le gouvernement de l'Empereur aux Cabinets de Saint-Petersbourg et de Berlin relativement aux affaires de Pologne. Dans ce document, on insisterait, d'une part, pour la restitution des franchises mentionnées dans les traités de 1815 en faveur des populations de l'ancien royaume, et, de l'autre côté, on exigerait la neutralité complète de la Prusse dans un conflit où elle n'a pas plus le droit d'intervenir que les autres puissances de l'Europe.

M. Drouyn de Lhuys, dans ses conversations avec les diplomates étrangers, laisse, dit-on, entrevoir la nécessité, si la lutte se prolonge en Pologne, d'une démarche collective de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche pour le rétablissement du royaume de Pologne, conformément au traité de 1815.

Après les affaires de Pologne, c'est le mouvement pétitionnaire des colons d'Algérie qui est l'événement à l'ordre du jour. Il se confirme que l'Empereur a mandé à Paris le duc de Malakoff, sans doute afin de donner toutes les explications nécessaires avant que la députation coloniale se présente aux Tuileries. On dit que l'événement d'Alger fait partie de cette députation.

La discussion du budget paraît devoir commencer au Corps législatif plus tôt qu'on ne l'avait annoncé, on prétend que le rapporteur serait prêt dès le 10 mars, et que la session pourrait être terminée vers la fin du mois prochain; mais comme la Constitution exige une durée d'au moins trois mois, la clôture ne saurait avoir lieu avant le 12 avril.

La princesse Alexandra, fiancée du prince de Galles, doit quitter Copenhague le 26. S. A. R. sera accompagnée par son père et sa mère, le prince et la princesse de Danemark, par ses oncles les ducs de Glücksbourg et de Sleswig-Holstein. L'ambassadeur anglais, lord Paget, doit précéder la princesse pour régler les dispositions à prendre durant le voyage. Des honneurs extraordinaires seront rendus à la princesse sur toute la route.

S. A. R. arrivera le 2 mars à Bruxelles et s'embarquera le 5, à Anvers. Deux yachts de S. M. Britannique seront mis à sa disposition. L'escadre anglaise, venue de Lisbonne, servira d'escorte. On sait que S. A. R. doit arriver le 7 à Londres.

L'archiduc Maximilien d'Autriche et l'archiduchesse (c'est la princesse Charlotte de Belgique), sont attendus en Angleterre le 4 mars, pour assister au mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra de Danemark.

Le roi des Belges, depuis quelques jours s'est promené plusieurs fois, à Bruxelles. Sa santé semble se raffermir.

Il paraît que la fonte de fer, qui joue aujourd'hui un rôle si considérable en architecture, entrera dans une proportion notable dans la structure du palais que l'on construit à l'ouest d'Anteuil pour les expositions universelles permanentes de l'industrie. Des colonnes de cette matière, pesant ensemble 300,000 kilogrammes, et destinées à faire partie de ce bâtiment, viennent d'arriver de Glasgow au Havre, d'où elles vont être expédiées sur Paris.

Si c'est au moyen d'une adjudication que cette importante commande a été faite, on ne saurait trop blâmer la compagnie de n'avoir pas songé que l'industrie française, qu'elle a la prétention de protéger, pouvait et devait, à l'exclusion de toute autre, être appelée à concourir à l'érection de ce palais qui doit principalement servir à l'exposition des produits français.

La Gazette de France annonce qu'un nouveau journal politique va paraître la semaine prochaine à Bruxelles. Cette nouvelle feuille est dirigée par V. Hugo, et prend le titre de Bulletin du Dimanche.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On a commencé à dresser le formidable échafaudage qui va faciliter la construction du Grand-Opéra au-dessus du sol. Le rez-de-chaussée de l'immense édifice s'élève déjà généralement à trois mètres en moyenne au-dessus du niveau du sol.

A propos d'un bal qui vient d'être donné à Bruxelles, chez M. de Bavay, procureur général près la Cour d'appel, un feuilleton local publie l'anecdote suivante :

« On y parlait beaucoup de l'aventure d'un conseiller qui s'est aperçu naguère, trop tard, qu'il servait depuis longtemps de facteur amoureux au prétendant de sa fille.

« Tous les soirs, ce digne magistrat allait passer sa soirée dans une société particulière dont le prétendant en question faisait partie. La coiffe du chapeau laissait dans l'antichambre servait de boîte aux lettres. Cela durait depuis deux ans ! Ce roman postal allait toucher à un dénou-

ment à la Richelieu, quand un hasard a fait tout découvrir. Ce qui est plus grave pour les amoureux, c'est que la comédie, paraît-il, ne finira pas à la façon des pièces de M. Scribe, par un mariage consenti. »

— Explosion d'une poudrière. — Nous lisons dans l'Océan, de Brest, du vendredi 20 de ce mois :

« Un accident affreux, qui aurait pu avoir des suites plus déplorables, a eu lieu avant-hier, à dix heures et demie du matin, à la poudrière du Pont-de-Bois. Un magasin à poudre, situé à l'extrémité de l'établissement, renfermant 3,500 kil., a sauté.

« Par un hasard providentiel l'explosion s'est faite vers la campagne; si c'eût été vers le Pont-de-Bois, il est probable qu'une grande partie de l'usine eût été détruite. Trois magasins, tout neufs, sont abîmés; de celui qui a sauté il ne reste aucune trace. Quatre moulins, également neufs, sont entièrement découverts; plusieurs autres bâtiments sont plus ou moins endommagés. La plupart venaient d'être terminés; ce sont des travaux à recommencer.

« Le plus grand malheur c'est qu'il y a six victimes dont les cadavres ont été ramassés en lambeaux et presque calcinés, tous méconnaissables par conséquent. Une jambe est restée suspendue à des branches d'arbre; le morceau de pantalon qui l'entourait était encore en feu. D'autres restes ont été retrouvés dans la rivière.

« Dans ce grand malheur il n'y a eu qu'un seul blessé; c'est un homme qui se trouvait à une assez grande distance du magasin qui a pris feu; il a eu le bras cassé. On frémit en pensant aux malheurs encore plus grands qui auraient pu résulter de ce terrible accident si l'explosion s'était dirigée d'un autre côté.

« La commotion a été si forte qu'elle s'est fait sentir à plusieurs lieues à la ronde. Au Port-Lanauy, les maisons ont éprouvé une secousse telle que les pains, chez les boulangers, ont roulé des étagères sur le sol, et que des montres qui se trouvaient devant les boutiques ont été jetées sur le pave. »

— Le Standard, de Syracuse, raconte un singulier mariage contracté entre une jeune personne d'un village situé sur le chemin de fer d'Oswego et un soldat d'artillerie en garnison à Washington. Le chapelain du régiment auquel appartient la fiancée adressa à la demoiselle une dépêche télégraphique contenant la question sacramentelle :

« Voulez-vous prendre pour mari Edward Hardstone ? »

« Oui, répondit miss Softwood, et je vous autorise à lui faire la même question en ce qui me concerne. »

Deux heures après, un second message annonça à M^{lle} Softwood qu'elle était l'épouse de M. Hardstone. La dépêche devait lui servir de certificat.

Il paraît que les parents de la jeune fille s'opposaient au mariage projeté entre les jeunes gens; que la demoiselle était surveillée de très-pres tant que le jeune homme avait été dans le village et qu'elle ne jouissait de quelque liberté que depuis que sa famille avait été rassurée par le départ du conscrit. On n'avait pas prévu la complication du télégraphe, et c'est là un nouveau service que cette institution est désormais appelée à rendre à la société civilisée.

— On se le rappelle que le payeur Cooke, en Amérique, a été récemment arrêté à raison d'un déficit de quelques 100,000 dollars, dans sa caisse. La majeure partie de cette somme avait été encaissée dans ses tripots. L'enquête à laquelle a donné lieu cette affaire vient de faire découvrir une machine ingénieuse qui paraît y avoir joué un rôle important.

Un individu nommé Conslink, connu pour un joueur de profession, occupait Cleveland (Ohio) un appartement au troisième étage du Parsons Block, dans Super-street. Le sheriff Lewis et le député sheriff Whitney ont fait, il y a quelques jours, une descente chez lui, et voici ce qu'ils y ont trouvé :

Le salon était également meublé; près des fenêtres se trouvait une table faro, et au milieu était dressée une table de poker entourée de chaises. Les murs et le plafond étaient tapissés de papier semé d'étoiles.

En passant une inspection attentive des lieux, le sheriff remarqua que plusieurs toiles étaient percées de trous; il regarda, et reconnut que ces trous s'ouvraient sur la chambre voisine; naturellement, il visita celle-ci, et y trouva un mécanisme mystérieux dont il ne tarda pas à découvrir le secret. C'était un appareil communiquant par un fil de fer à une pédale placée sous chacune des tables de jeu du salon.

Un compère, placé à cet observatoire, pouvait voir de là les cartes des joueurs et le télégraphier au crupier, qui lisait ainsi dans le jeu de son adversaire aussi clairement que dans un livre ouvert. On conçoit que celui-ci était vole comme dans un bois.

Plusieurs honorables citoyens de cette ville, dit le Hérald de Cleveland, à qui nous empruntons ces détails, ont plus d'une fois visité ce tripot et y ont combattu le tigre sans la moindre chance de tirer leur épingle du jeu. Quelques-uns même que l'on pourrait nommer, y ont fortement ébréché le patrimoine de leurs enfants.

Il ne manque pas d'autres maisons semblables dans notre ville, qui sont fréquentées par d'honnêtes gens. Puisse cette leçon leur servir. Que l'exemple du payeur Cooke ne soit pas perdu pour eux. Il y a des télégraphes grecs de plus d'une forme, et il y en a, — qu'ils en soient bien sûrs,

— dans chacune de ces maisons, — dans chacune de ces maisons où un fatal entraînement peut engloutir, sans aucune chance de gain, leur honneur et leur fortune.

— On lit dans la Gazette Médicale, de Paris, du 15 février :

« Le docteur Buchanan a rendu compte au Privy Council des résultats de l'enquête qu'il a poursuivie pendant deux mois, dans le Lancashire, au sujet de la situation des ouvriers frappés par la crise cotonnière. Il résulte de ce rapport que parmi les deux millions qui composent la population du Lancashire, 500,000 au moins étaient occupés autrefois par l'industrie cotonnière. La moitié de cette population ouvrière est maintenant complètement sans travail, il en est 33 et demi pour cent qui ne travaillent qu'une partie de la journée. Le total des ouvriers qui reçoivent des secours de l'assistance soit publique, soit privée, dépasse 440,000.

« L'état sanitaire de ces populations accuse les conséquences évidentes d'une alimentation insuffisante. Un certain nombre d'ouvriers sont dans un état de débilité qui les prédispose à contracter diverses maladies. Parmi celles-ci, M. Buchanan signale surtout le scorbut, la diathèse hémorrhagique et le typhus.

— Du 1^{er} au 5 mars, il va paraître chez un de nos principaux éditeurs parisiens un curieux ouvrage en deux volumes sous ce titre singulier : LA IV^e RACE.

Dans les régions où les principaux chapitres de cet ouvrage ont circulé déjà, on s'accorde à lui prédire un succès qui ne serait point exempt de vigoureuses attaques. L'auteur s'est proposé de démontrer qu'entre la France et l'Empire des Napoléons, il s'est opéré un travail de mutuelle identification qui les rend désormais inséparables.

Sous le rapport typographique, la IV^e Race n'aura rien à envier aux œuvres publiées avec le plus grand luxe. 3585.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORIOU, 49, rue d'Enfer, Paris. La première division comprend : l'École de Marine; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire et Centrale. Dans le but d'assurer de bonne heure l'admission des élèves, on les initie le plus tôt possible aux épreuves des concours, de nouveaux cours seront ouverts le 13 avril prochain, en même temps que ceux du second semestre. 3603-4412

Société de la Marcq.

PAPETERIE MÉCANIQUE

Ed. Lambry et C^{ie}.
A LILLE.
Capital: 400,000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs.

125 fr. à verser dans le mois de la souscription;
125 fr. trois mois après;
125 fr. neuf mois après le premier versement;
125 fr. ne seront appelés qu'au besoin par le conseil d'administration.
Outre l'intérêt de 5 0/0 qui sera servi aux actionnaires, ils auront droit à 60 0/0 dans les bénéfices.

AFFAIRE CERTAINE.

S'adresser à Lille, pour les renseignements, à MM. Perat et C^{ie}, banquiers, chargés des encaissements, à MM. Ed. Lambry et C^{ie} gérants, rue de Thionville, 41, et à Roubaix, à M. Ecrepont-Brasme. 3579

Cent mille francs à gagner pour 25 c.

Chez les libraires, les débiteurs de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la Nouvelle Grande Loterie qu'annoncent les journaux de Paris. — loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c. fait gagner parmi les 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la Banque de France, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'Hôtel-de-Ville. 3589-4380

Le meilleur guide

en affaires est sans contredit le *Confident*, formulaire général des actes sous signatures privées, par Joseph Poinssotte, ancien principal clerc de notaire, ancien huissier. Ce livre contient toutes les formules des actes qui peuvent être faits sous signatures privées. Les articles de la loi, explicatifs, précèdent chaque formule en été de laquelle sont indiqués les droits d'enregistrement. Les avocats les plus recommandables du barreau de Paris ont donné leur approbation au *Confident* qu'ils ont reconnu comme l'ouvrage le plus complet et le mieux rédigé qui ait paru jusqu'à ce jour.

Un vol. in-18 de 520 pages. — Prix 5 fr. En vente chez tous les libraires. Editeur, A. Lambert, imprimeur à Beaune (Côte-d'Or).

THÉÂTRE DE LILLE

Vendredi 27 février.
Première représentation de M^{lle} SCRIVANECK, premier sujet des Théâtres du Palais-Royal et des Variétés.
LE GAMIN DE PARIS.
Dimanche 15 mars (MI-CARÈME).
DERNIER GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

COFFRES - FORTS ,

SYSTÈME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres-forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'appareils, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappés des inconvénients qui résultaient pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille. 2563

LA MEILLEURE MAISON DE PARIS

pour vendre à BON MARCHÉ et fournir d'excellentes marchandises, est la FABRIQUE LYONNAISE, 54, Chaussée-d'Antin; coin de la rue de la Victoire.

SPECIALITÉ DE SOIERIES POUR ROBES. CORBEILLES DE MARIAGE.

Maison de fabrique à Lyon. — Genres exclusifs.

M. H. DESPAIGNE, propriétaire-directeur. — Expédie en province. —

Rhumes, Irritations de Poitrine.

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEVAUX, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles; les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se DÉFIER des imitations).

VINAIGRE de toilette CISMACÉTI.

Supérieur sur son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très galleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLÈTERIE (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 85
2^e id., 1 fr. 65

FINES NOISETTES 1 fr. 55

GROSSE GAILLÈTERIE (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
1^{re} qual., 1 fr. 80
2^e id., 1 fr. 60

FINES NOISETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLÈTERIE (l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
1^{re} qual., 1 fr. 75
2^e id., 1 fr. 55

FINES NOISETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivree, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.